

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 07487

Numéro SIREN : 500 935 945

Nom ou dénomination : VFC RELATIONS PUBLICS

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2018 sous le numéro de dépôt 27750

VFC RELATIONS PUBLICS

14 RUE CARNOT 92300 LEVALLOIS-PERRET

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	3 040	3 040			
Fonds commercial	650 000		650 000	650 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	256 850	249 080	7 770	13 490	- 5 720
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	27 510		27 510	29 819	- 2 309
TOTAL (I)	937 400	252 120	685 280	693 309	- 8 029
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	3 436		3 436	21 694	- 18 258
Clients et comptes rattachés	544 647		544 647	644 736	- 100 089
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs					
· Personnel					
· Organismes sociaux					
· Etat, impôts sur les bénéfices					
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	198 943		198 943	170 479	28 464
· Autres	864		864	37 567	- 36 703
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	86 296		86 296	434 171	- 347 875
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	18 628		18 628	20 548	- 1 920
TOTAL (II)	852 815		852 815	1 329 195	- 476 380
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 790 215	252 120	1 538 095	2 022 504	- 484 409

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

31 JUL. 2018

DEPOT N° 27750

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	895 100	895 100	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	16 725	16 725	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-237 436	-311 110	73 674
Résultat de l'exercice	-74 879	73 674	- 148 553
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	599 510	674 389	- 74 879
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	9 432	18 765	- 9 333
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	69 318	238 860	- 169 542
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	603 548	689 183	- 85 635
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	41 720	42 130	- 410
. Organismes sociaux	67 973	71 380	- 3 407
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	84 189	82 591	1 598
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	23 320	18 038	5 282
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	84		84
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	39 000	187 167	- 148 167
TOTAL (IV)	938 584	1 348 114	- 409 530
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 538 095	2 022 504	- 484 409

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	2 521 998	872 230	3 394 228	3 547 215	- 152 987	-4,31
Chiffres d'affaires Nets	2 521 998	872 230	3 394 228	3 547 215	- 152 987	-4,31
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			4 354	87 391	- 83 037	-95,02
Autres produits			12	19	- 7	-36,84
Total des produits d'exploitation (I)			3 398 594	3 634 624	- 236 030	-6,49
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 533 993	1 588 238	- 54 245	-3,42
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			798 892	815 831	- 16 939	-2,08
Impôts, taxes et versements assimilés			38 174	36 656	1 518	4,14
Salaires et traitements			757 466	728 080	29 386	4,04
Charges sociales			337 441	307 710	29 731	9,66
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 418	7 669	- 251	-3,27
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			8	50 082	- 50 074	-99,98
Total des charges d'exploitation (II)			3 473 393	3 534 265	- 60 872	-1,72
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-74 798	100 359	- 175 157	174,53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			145	49	96	195,92
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			145	49	96	195,92
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-145	-49	- 96	195,92
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV+V-VI)			-74 944	100 310	- 175 254	174,71

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	244	773	- 529	-68,43
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	244	773	- 529	-68,43
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	179		179	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	179		179	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	65	773	- 708	-91,59
Participation des salariés (IX)		27 409	- 27 409	-100
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 398 838	3 635 397	- 236 559	-6,51
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	3 473 717	3 561 724	- 88 007	-2,47
RESULTAT NET	-74 879	73 674	- 148 553	201,64
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 1 538 094,66 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -74 878,72 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

*Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel*

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

*Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel*

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations incorporelles :

- Logiciels : il s'agit de logiciels acquis et totalement amortis
- Fonds de commerce : 650.000 euros ; Il s'agit d'un actif apporté lors d'une opération d'apport partiel d'actif au cours de l'exercice 2009

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Par exception au principe général de reprise de la dépréciation lorsque les raisons qui ont motivé cette dernière disparaissent, la dépréciation constatée sur un fonds commercial ne pourra jamais être reprise. La valeur d'usage des fonds commerciaux retenue est basée sur les avantages économiques futurs attendus de son utilisation. En pratique ces avantages économiques futurs sont estimés selon les prévisions budgétaires actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	04 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour 29 542 euros.

*Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel*

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	653 040		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	190 471		
Matériel de transport	17 361		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	47 321		1 697
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	255 153		1 697
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	29 819		
TOTAL	29 819		
TOTAL GENERAL	938 012		1 697

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			653 040	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			190 471	
Matériel de transport			17 361	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			49 018	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			256 850	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2 309	27 510	
TOTAL		2 309	27 510	
TOTAL GENERAL		2 309	937 400	

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	3 040			3 040
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	190 471			190 471
Matériel de transport	11 677	4 340		16 017
Matériel de bureau, informatique, mobilier	39 515	3 077		42 592
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	241 663	7 417		249 080
TOTAL GENERAL	244 703	7 417		252 120

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	4 340				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 077				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	7 417				
TOTAL GENERAL	7 417				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	27 510		27 510
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	544 647	544 647	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	198 943	198 943	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	864	864	
Charges constatées d'avance	18 628	18 628	
TOTAL GENERAL	790 593	763 083	27 510
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	9 432	9 432		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	603 548	603 548		
Personnel et comptes rattachés	41 720	41 720		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 973	67 973		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	84 189	84 189		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	23 320	23 320		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	69 318	69 318		
Autres dettes	84	84		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	39 000	39 000		
TOTAL GENERAL	938 584	938 584		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 333			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds de commerce			650 000	650 000

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	21 120
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	21 120

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 128
Dettes fiscales et sociales	81 728
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	120 856

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	18 628	39 000
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	18 628	39 000

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	89 510	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	89 510	10,00

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	3 394 228
TOTAL	3 394 228

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	2 521 998 872 230
TOTAL	3 394 228

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-74 944	
Résultat exceptionnel (et participation)	65	
Résultat comptable	-74 879	

Commentaires :

A la suite de retraitements, le résultat fiscal est une perte de 103 912 euros.
Ce résultat a été intégré au résultat d'ensemble du groupe fiscal formé COMM CARNOT SAS

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES : - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	23	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux.

Au 31/12/2017, l'engagement s'élève à 89 962 €.

*Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel*

FICO-GESTION SAS

MERCURE RODACH

VFC RELATIONS PUBLICS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 895 100 €

Siège social : 14, Rue Carnot – 92300 LEVALLOIS PERRET

R.C.S. NANTERRE B 500-935-945

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique de VFC Relations Publics,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale réunie en date du 27 juin 2013, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VFC Relations Publics relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société VFC Relations Publics à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

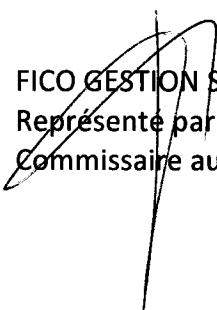
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 juin 2018


FICO GESTION S.A.S.
Représenté par Sylvain SZNEK,
Commissaire aux comptes.

VFC RELATIONS PUBLICS

Société par actions simplifiée au Capital de 895.100 euros
Siège Social : 14 rue Carnot – 92300 LEVALLOIS PERRET
500 935 945 Rcs Nanterre

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 29 JUIN 2018

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique constate que l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice net comptable de 73.674 euros et décide, sur proposition de la Présidente, d'affecter ce bénéfice au report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice au 31.12.2015 :

- Dividende :	Néant
- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% :	Néant
- Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% :	Néant

Exercice au 31.12.2014 :

- Dividende :	Néant
- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% :	Néant
- Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% :	Néant

Exercice au 31.12.2013 :

- Dividende :	0,90 euros par action
- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% :	0 euros
- Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% :	80.559 euros